Agriculture, marine, pêche Une forte proportion de seniors dans un secteur fragile

En 2013, le domaine professionnel de l'agriculture, marine, pêche représente 5 % des emplois de la Guadeloupe, soit environ 6 200 emplois. Ces effectifs, issus du recensement général de la population, reposent sur l'activité principale de la personne se déclarant en emploi. Cependant, dans les exploitations agricoles, la charge de travail et la saisonnalité de l'activité peuvent permettre aux chefs d'exploitations et co-exploitants d'exercer une autre activité. Cette pluriactivité, notamment dans les plus petites exploitations, peut impliquer que le travail agricole est, en définitive, l'activité secondaire et non l'activité principale. De même, certaines exploitations sont détenues par des retraités ou par des personnes se déclarant sans activité. Ces différentes situations qui sont d'autant plus fréquentes quand les exploitations sont petites expliquent, en partie, les différences que l'on peut constater avec les données issues du recensement agricole. Ce recensement comptabilise l'emploi associé à l'ensemble des exploitations agricoles. En Guadeloupe, en 2010, environ 13 000 personnes participent régulièrement au travail des exploitations, auxquelles s'ajoutent des salariés occasionnels. Cependant, ce travail s'il était accompli par des personnes occupées à temps plein sur les exploitations ne concernerait que 7 800 travailleurs. Cet état souligne la particularité des conditions d'emploi dans le secteur agricole. Par la suite, les données présentées sont ainsi relatives au recensement agricole lorsque l'on se réfère aux exploitations agricoles et à leurs surfaces. Celles relatives à l'emploi et aux caractéristiques des travailleurs relevant du domaine professionnel de l'agriculture, marine, pêche sont, pour leur part, issues du recensement général de la population. Par ailleurs, ce domaine professionnel, outre les métiers liés à la pêche et à la marine, intègre également des métiers qui ne s'exercent pas obligatoirement dans des exploitations agricoles. Parmi ces derniers, on trouve, entre autres, les jardiniers salariés, des techniciens et ingénieurs de l'agriculture. Sur la période 2008-2013, l'emploi dans le domaine professionnel recule de 0,3 % annuellement en raison d'un très net retrait de l'emploi des marins, pêcheurs, aquaculteurs (-4,3 % par an). À l'inverse, l'emploi progresse ou reste stable dans les autres familles de métiers du domaine, à savoir celles des agriculteurs, éleveurs, des maraîchers, jardiniers et des techniciens et cadres de l'agriculture.

Une diminution du nombre d'exploitations, les petites exploitations prédominent

Concernant l'agriculture, le nombre d'exploitations ainsi que la surface agricole utilisée des

exploitations (SAU) a rapidement diminué entre 2000 et 2010 comme la quasi-majorité des autres régions françaises. Sur l'île, le nombre d'exploitations a ainsi diminué de plus d'un tiers en raison de la cessation d'activité des plus petites unités. En conséquence, la SAU moyenne augmente et s'élève à 4,1 ha en 2010 contre 3,5 ha dix ans auparavant. Sur une période plus récente, l'arrêt des plus petites exploitations se confirme avec une diminution annuelle de -3,9 % entre 2010 et 2013 de leur nombre tandis que la baisse de la SAU est moins rapide (-1,5 %). Les petites exploitations représentent néanmoins 83 % des exploitations et 50 % de la SAU de l'archipel. De plus, cette tendance à la disparition des plus petites unités est moins intense qu'en Martinique. En effet, si la réduction de la SAU est du même ordre pour les deux régions (environ 22 %), la baisse du nombre d'exploitations a été plus sévère en Martinique où l'on compte en 2013, près de 2,5 fois moins de structures qu'en 2010. La SAU moyenne est, en Martinique, près de deux fois plus importante qu'en Guadeloupe. L'emploi agricole salarié est ainsi plus fréquent en Martinique.

Ces évolutions se sont traduites, en Guadeloupe, par une accentuation de la concentration des surfaces dédiées à la culture de la canne à sucre. Dans un contexte de baisse globale de la SAU de l'île, celle vouée à la canne à sucre est restée stable et représente 45 % de la SAU en 2010, soit onze points de plus qu'en 2000. De plus, il s'agit du seul type de culture où le nombre de moyennes et grandes exploitations (PBS, Production Brute Standard supérieure à 25 000 euros annuellement) augmente sur la période. À l'inverse, la SAU dédiée à la banane a diminué de moitié sur la période et constitue moins de 10 % de la SAU de l'île en 2010. Ainsi, la superficie vouée à la culture de la canne est en Guadeloupe quatre fois plus importante qu'en Martinique. A contrario, sur cette dernière, la surface relative à la culture de la banane est trois fois plus grande. En 2010, 55 % des exploitations guadeloupéennes cultivent des surfaces en canne à sucre.

La restructuration et la spécialisation de la filière se manifeste par une diminution globale du nombre d'exploitations ayant des surfaces de canne au profit de l'augmentation des exploitations spécialisées dans cette culture (au moins 67 % de la surface de l'unité). Cette spécialisation peut témoigner d'une professionnalisation de la culture de la canne et d'un accroissement des gains mais provoque également une plus forte dépendance à la filière de production de rhum et de sucre. Celle-ci doit faire face à de nouveaux enjeux : jusqu'en septembre 2017, la

production sucrière européenne restait soumise à des quotas qui limitaient la production de sucre de betterave et protégeaient celle de sucre de canne des régions ultramarines françaises aux coûts de production plus élevés. Environ 80 % de la production de sucre des Antilles est destiné au marché européen.

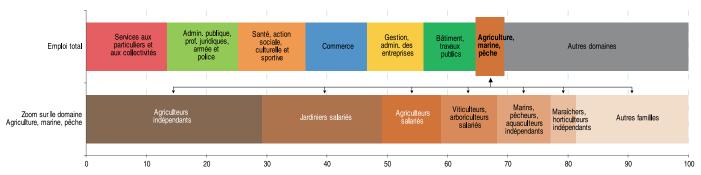
Outre la culture de la canne et de la banane, seuls 6 % de la SAU guadeloupéenne est dédiée à la culture de fruits et légumes. Cette surface a diminué de plus d'un tiers entre 2000 et 2010 bien que la production se maintienne grâce à une professionnalisation et amélioration des techniques de culture. Cependant, près d'un tiers des fruits et légumes frais consommés par les Guadeloupéens est importé. L'agriculture et les produits agro-alimentaires représentent moins de 4 % de la valeur ajoutée générée en Guadeloupe en 2010.

Une part élevée de seniors

Dans le domaine professionnel de l'agriculture, marine, pêche, les effectifs sont particulièrement vieillissants. En 2013, un travailleur sur quatre du domaine est âgé de 55 ans ou plus contre un sur cinq en 2008. En particulier, parmi les agriculteurs, éleveurs qui représentent 45 % de l'emploi du domaine en 2013, 35 % d'entre eux sont âgés de 55 ans et plus. La part des seniors est moindre dans la famille des maraîchers, jardiniers, arboriculteurs en raison de la jeunesse des jardiniers salariés dont un tiers a moins de 30 ans en 2013. Ces emplois s'apparentent davantage à des métiers de services aux entreprises et sont moins concernés par les évolutions touchant le secteur agricole. Toutefois, le métier par les compétences utilisées reste proche de celui de maraîcher. Si l'on exclut les jardiniers de cette famille professionnelle, les seniors représentent 23 % des maraîchers, arboriculteurs.

Malgré la fragilité du secteur agricole, le domaine de l'agriculture, marine, pêche offre des opportunités d'emploi. Néanmoins, l'attractivité des métiers peut être restreinte en raison du caractère saisonnier des emplois et de leur pénibilité. Le besoin de main-d'œuvre est notamment tributaire des cycles de production. La pénibilité des emplois, notamment dans un cadre salarié, est soulignée par les risques psychosociaux liés au manque d'autonomie et de marges de manœuvre et ceux de rapports sociaux difficiles. Les contraintes physiques sont importantes, de par la manutention de charges, les gestes répétitifs, couplées à des nuisances thermiques et sonores. Le non-renouvellement des effectifs les plus âgés pourrait affaiblir un secteur déjà affecté par d'autres problématiques.

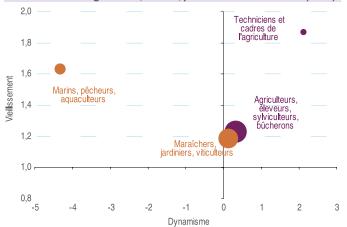
Poids de l'emploi du domaine de l'agriculture, marine, pêche dans l'emploi total et répartition de ce domaine selon les principales familles de métiers (niv. fap 225) qui le composent en 2013 (en %)



Lecture : le domaine de l'agriculture, marine, pêche représente 5 % des emplois parmi lequel 29 % sont des agriculteurs indépendants.

Source : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire au lieu de travail).

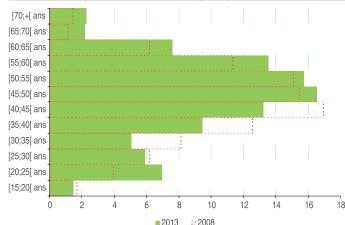
9 Dynamisme et vieillissement des familles professionnelles du domaine de l'agriculture, marine, pêche entre 2008 et 2013 (en %)



Lecture : les techniciens et cadres de l'agriculture représentent 4 % de l'emploi du domaine. L'emploi y a augmenté de 2,1 % par an entre 2008 et 2013. La part des seniors est supérieure à 20 %. Celle-ci augmente entre 2008 et 2013.

Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

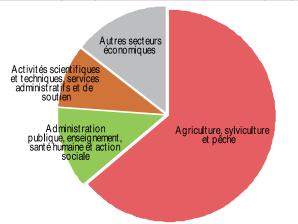
10 Pyramides des âges du domaine professionnel de l'agriculture, marine, pêche en 2008 et 2013 (en %)



Lecture : en 2013, près de 10 % des effectifs du domaine de l'agriculture, marine, pêche ont entre 35 et 39 ans.

Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

11 Répartition de l'emploi du domaine professionnel de l'agriculture, marine, pêche par secteur économique en 2013 (en %)



Lecture : en 2013, 64% des emplois du domaine relèvent du secteur économique de l'agriculture, sylviculture et pêche.

Source : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire au lieu de travail).

12 Proportion d'actifs occupés exposés aux facteurs de risques psychosociaux (RPS en 2013, en %)

	Agriculture, marine, pêche	
Intensité du travail et pression temporelle	56	
Manque d'autonomie, de marges de manœuvre	66	
Demande émotionnelle	19	
Rapports sociaux difficiles	76	
Manque de coopération, de soutien	50	
Conflits, harcèlement	11	
Manque de reconnaissance	50	
Conflits de valeurs	31	
Insécurité économique	18	
Exposé à 3 dimensions ou plus	53	
Exposé aux 6 dimensions de RPS	2	

Champ: France entière; ensemble des actifs occupés.

Source : Dares-Drees-DGAFP-Insee, enquêtes Conditions de travail ; traitement Dares.

Fiche métier

Agriculteurs indépendants et salariés

En Guadeloupe, les agriculteurs indépendants et salariés constituent 40 % des emplois du domaine de l'agriculture, marine, pêche. De par la taille des exploitations, les indépendants représentent plus des trois quarts des agriculteurs. Malgré la cessation d'activité de nombreuses exploitations au cours de la décennie passée, la culture de la canne demeure une activité prégnante sur l'île puisque 55 % des structures agricoles guadeloupéennes en cultivent et destinent leur production aux neuf distilleries de rhum et aux deux sucreries de l'archipel. Toutefois, les effectifs d'agriculteurs, selon le recensement de la population, sont particulièrement vieillissants. En 2013, plus d'un quart d'entre eux est âgé de 55 ans ou plus. Cependant, si la part des seniors est supérieure parmi les effectifs salariés par rapport aux indépendants, 17 % des agriculteurs salariés sont âgés de moins de 35 ans en 2013 contre 7 % parmi les indépendants. Cette tendance peut témoigner d'une faible attractivité de l'emploi auprès des plus jeunes, liée en partie à la pénibilité et à une image dégradée du métier. L'agriculture, sylviculture, pêche est l'un des secteurs économiques où la proportion de salariés déclarant devoir rester longtemps dans une posture pénible ou fatigante à la longue pendant leur travail est l'une des plus élevées.

En Guadeloupe, la fragilité du secteur plus fréquemment soumis aux aléas climatiques peut, par ailleurs, ne pas inciter les plus jeunes à s'engager dans le domaine de l'agriculture malgré une mécanisation et évolution des techniques de production. Ces risques et les coûts d'investissement peuvent freiner les projets d'installation de jeunes agriculteurs dans un environnement

de plus en plus urbanisé. Le secteur reste en Guadeloupe peu concurrentiel et la viabilité des exploitations est maintenue financièrement, notamment au travers du Programme européen d'Options Spécifiques à l'Éloignement et à l'Insularité (POSEI). Ces aides permettent de soutenir des filières difficilement compétitives en partie en raison de leur insularité par rapport à de grands pays producteurs aux coûts de production moindres. Au titre de l'année 2014, 26 % des financements du POSEI en Guadeloupe ont été affectés à la filière canne sucre rhum et 45 % pour la banane.

Des emplois fortement saisonniers

La pénibilité des emplois et la faible rémunération des salariés, couplées à une saisonnalité des emplois peut accentuer la faible attractivité des offres. En 2017, 82 % des projets de recrutement d'agriculteurs salariés sont à caractère saisonnier et 14 % sont jugés difficiles. Contrairement à la culture de la banane dont la récolte se réalise tout au long de l'année, celle de la canne à sucre s'accomplit de février à juin, soit la période usuelle où la concentration en sucre est optimale. Si les projets de recrutement d'agriculteurs salariés progressent rapidement sur la période 2015-2017, ils demeurent majoritairement saisonniers et la part de ceux jugés difficiles augmente également. Ainsi, près d'un tiers des agriculteurs salariés est employé dans le cadre d'un contrat à durée déterminée alors que les contrats à durée indéterminée sont nettement moins fréquents par rapport à l'ensemble du domaine professionnel de l'agriculture, marine, pêche.

Ainsi, seuls 7 % des agriculteurs indépendants et salariés sont titulaires d'une spé-

cialité relative à l'agriculture. En lien avec la forte proportion de personnes âgées, plus de 60 % des agriculteurs n'ont aucun diplôme en Guadeloupe. De plus, lorsqu'ils possèdent une qualification, celles relatives à l'agriculture, pêche ne sont pas les plus fréquentes. Face aux enjeux environnementaux et à la fragilité du secteur, la formation des actifs de l'agriculture apparaît essentielle dans l'amélioration des pratiques et le maintien de l'activité. Le recours moins systématique à des produits phytosanitaires devrait diminuer les coûts de production mais également concourir à l'amélioration des conditions d'emploi par une exposition plus faible à des produits potentiellement dangereux. De même, l'optimisation des pratiques agricoles doit permettre l'accroissement des rendements et la préservation des ressources. Les problématiques environnementales associées aux méthodes agricoles peuvent participer à la dégradation de l'image du métier, ainsi qu'accentuer les départs anticipés à la retraite. Dans ce cadre, la progression de l'emploi dans la famille des techniciens et cadres de l'agriculture, de + 2 % annuellement entre 2008 et 2013 peut souligner la création d'emploi qualifié orienté vers la considération de ces différentes problématiques.

La valorisation des métiers, par une plus grande communication et une meilleure visibilité des formations et des métiers pourrait en partie limiter les difficultés de recrutement et participer à la diversification des cultures locales et à une plus forte valeur ajoutée des productions. De plus, ces emplois déterminent également la pérennité d'autres métiers dans les filières de production (métiers liés à l'agro-transformation, le transport, la gestion, etc.).

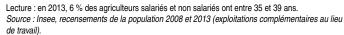
Agriculture, marine,

pêche

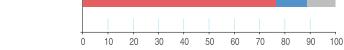
CDI

CDD

13 Pyramides des âges des agriculteurs salariés et non-salariés en 2008 et 2013 (en %) [70;+[ans [65;70[ans [60;65[ans [55;60[ans [50;55[ans [45;50[ans [40;45[ans [35;40[ans [30;35[ans [25;30[ans [20;25[ans [15;20[ans 8 10 12 14 16 18 20 2013 ·2008



Répartition des salariés par conditions d'emploi (en %) Agriculteurs salariés 66 31 3



Lecture : 77 % des salariés du domaine professionnel de l'agriculture, marine, pêche ont un CDI. Source : Insee, EEC 2014, 2015, 2016.

Intérim

■ Autres (apprentis, stagiaires, etc.)

15 Chiffres clés				
	Famille professionnelle	Famille professionnelle	Famille professionnelle	Domaine professionnel
	Agriculteurs indépendants	Agriculteurs salariés	Agriculteurs indépendants et salariés	Agriculture, marine, pêche
Âge médian	51	52	51	47
Part des 55 ans et plus (en %)	35	39	36	26
Part des femmes (en %)	23	18	22	15
Part des natifs de la région (en %)	92	67	86	83
Part de non-salarié (en %)	100	0	75	49
Aucun diplôme (en %)	55	68	62	59
Qualification dominante (en %)				
1ère spécialité de formation	Mécanique, électricité, électro- nique : 19 %	Formations générales : 8 %	Mécanique, électricité, électro- nique : 11 %	Formations générales : 7 %
2º spécialité de formation	Formations générales : 10 %	Agriculture, pêche, forêt et espaces verts : 7 %	Formations générales : 9 %	Agriculture, pêche, forêt e espaces verts : 7 %
Salaire horaire net médian (en €)	ns	ns	ns	8,8
Turnover (en %)	ns	ns	ns	42
Principal secteur d'activité (en %, NA niv. 17)	Agriculture, sylviculture et pêche: 84 %	Agriculture, sylviculture et pêche : 63 %	Agriculture, sylviculture et pêche: 78 %	Agriculture, sylviculture et pêche : 64 %

Codes ROME correspondant à la famille professionnelle : A1416 : Polyculture, élevage.

Sources : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire au lieu de travail), EEC 2014, 2015, 2016, DADS 2013, 2014.